



LE PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT ADMINISTRATIF A VOCATION D'ETAT CIVIL (PN-RAVEC)

Avis d'Appel d'offres Ouvert National (AAON)

DAON N° 006/MATD/CN/PN-RAVEC/PRMP/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de Passation des Marchés paru dans le HOROYA N°8256.
2. Le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Nettoyage des locaux et des fournitures informatiques respectivement pour un délai de 12 mois et 30 jours.**
3. Le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures de services et fournitures informatiques en deux lots distincts :
 - ✓ **Nettoyage des locaux du PN-RAVEC**
 - ✓ **Fournitures informatiques**
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'Etat civil auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, Tél : **(00224) 6236 45 22** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **du lundi au jeudi de 08h 30 à**



Boulbinet, Kaloum - République de Guinée - Tél. : (+224) 612 130 202
Email : contact@matd.gov.gn - Site Web : www.matd.gov.gn



6. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **19/12/2024** contre un paiement non remboursable d'**un million cinq cent mille Francs Guinéens (1.500 000 GNF)**. Ainsi, les soumissionnaires des marchés s'acquitteront du prix de vente du Dossier d'appel d'offres selon la répartition ci-après :

- 50% au compte **N°4111071** du receveur spécial du Trésor ;
- 30% au compte **N°2011000407** de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- 20% au compte de l'Autorité contractante

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version physique et version numérique à la demande.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **Service Passation des Marchés Publics du PN-RAVEC, sise au quartier boulbinet cité des Nations, villa 46,-Kaloum, au 1^{er} étage du PN-RAVEC** au plus tard le **17/01/2025 à 10h 00 mn.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Siège du PN-RAVEC sise au quartier boulbinet cité des Nations, villa 46,-Kaloum, Salle de réunion rez de chaussé du PN-RAVEC, le 17/01/2025 à 10h 30 mn.**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission égale à **1,5% du montant de l'offre pour chaque lot en francs guinéens**. Cette garantie demeure valide pendant **trente (30) jours** après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

9. Les offres doivent comprendre aussi une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret **D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020**, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (**ARMP**) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG du**



D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (**ARMP**) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020** portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quota - part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent dossier d'appel d'offres.

Les frais d'immatriculation du contrat de **0,3% du montant hors taxes** du marché à verser sur le compte de la DGCMP conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1015/MEF/CAB/SGG DU 23 Mars 2023, portant Attribution, Organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Le Coordinateur National



Général (2s) Aboubacar Biro Condé

